

Bords de champs et de ruisseaux

Plan d'actions transfrontalier
projet TEC!



Publicatie
beschikbaar in het
NEDERLANDS
op aanvraag bij
de verdeler van het
document

Interreg 

France-Wallonie-Vlaanderen

TEC!

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

Bords de champs et de ruisseaux

**Plan d'actions transfrontalier
projet TEC!**

Rédaction du plan d'actions:

Karolien Michiel (VLM), Tom van Nieuwenhove et Dieter Depraetere (Inagro),
Christophe Deneve, Christophe Gruwier et Luc Hoorelbeke (Ville de Mouscron), juin 2018



En collaboration avec tous les autres partenaires du projet Interreg V TEC! (Tous Eco-Citoyens!):



Adresse de contact des organisations: voir annexe.

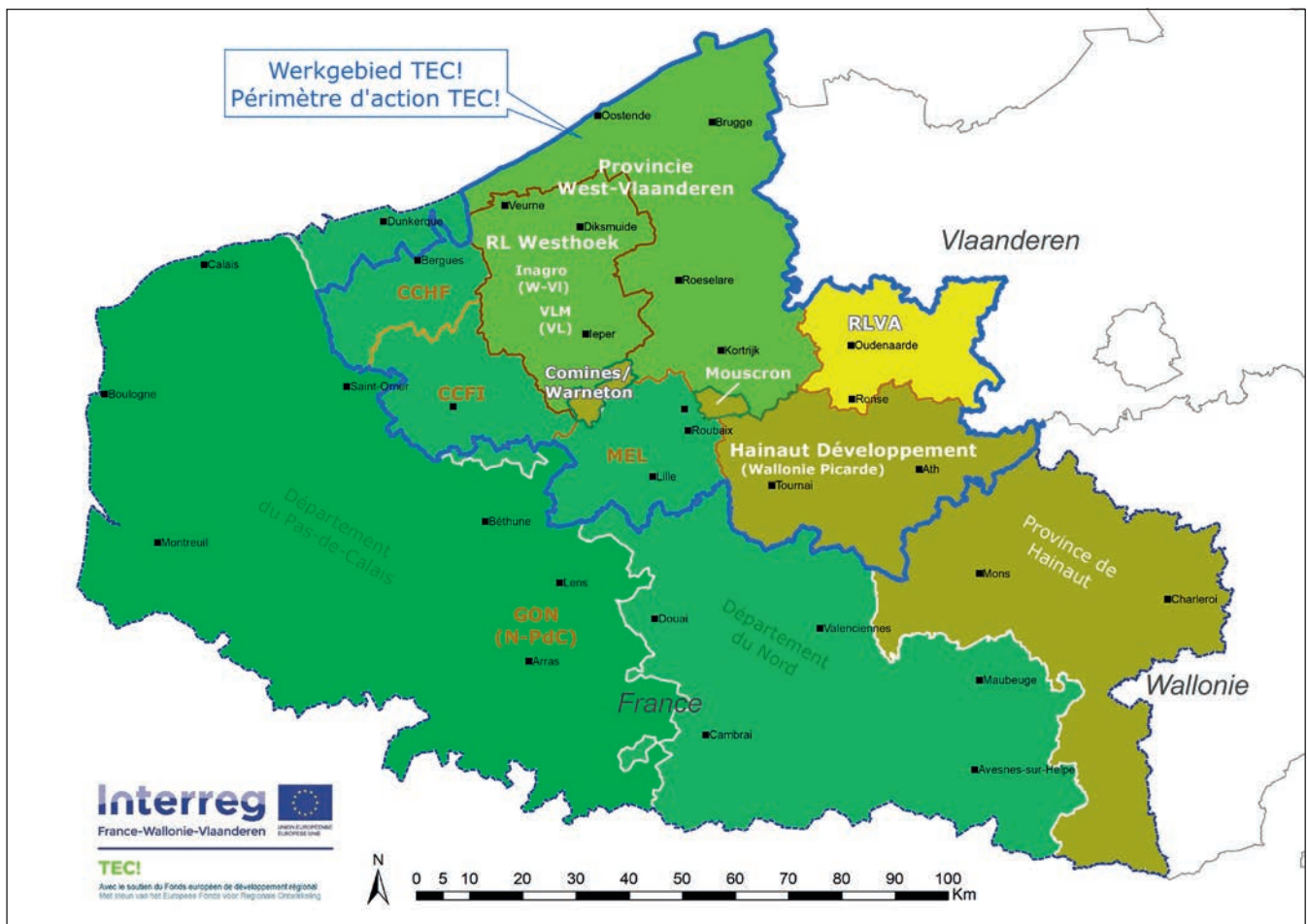


Figure 1: Périmètre d'action du projet TEC! (Tous Eco-Citoyens!) et des opérateurs. Inagro a la Flandre occidentale comme ressort, alors que la VLM opère dans toute la Flandre. Le GON travaille sur l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais en France. Le plan d'actions pour cet habitat est mis en œuvre dans le périmètre d'action du TEC! entouré de bleu.

Abréviations : voir Annexe : liste des opérateurs du TEC!

Ce plan d'actions transfrontalier a été élaboré dans le cadre du projet Interreg V « Tous Eco-Citoyens ! » avec le soutien du Fonds européen de Développement régional.

Figure première page: bord de champs situé le long d'une route et semé avec un mélange de fleurs

Table des matières

1 PRÉFACE: IMPORTANCE DES BORDS DE CHAMPS ET DE RUISSEAUX	6
2 INFORMATIONS GÉNÉRALES	8
2.1 Introduction	8
2.2 Utilité des bords de champs et zones tampons	9
2.2.1 La faune, les pollinisateurs et insectes utiles	10
2.2.2 Limitation de l'infiltration des fertilisants dans le sol et de la pollution par les produits phytosanitaires ...	12
2.2.3 Prévenir l'érosion des berges	13
2.2.4 Renforcement du paysage	13
2.3 Préoccupations du secteur agricole	13
2.3.1 Impact économique sur la gestion de l'exploitation agricole et machines disponibles	14
2.3.2 Différents types de gestion.....	15
2.4 Les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC)	15
2.4.1 Les MAEC en Région wallonne	16
2.4.2 Les MAEC en France (sur le territoire de la MEL : Val de Marque et Val de Lys)	18
2.4.3 Les MAEC en Région flamande	19
2.5 Interactions avec les autres plans et espèces qui en profitent	22
3 OBJECTIFS DE CE PLAN D' ACTIONS TRANSFRONTALIER	24
3.1 Objectif principal	24
3.2 Objectifs stratégiques:	24
3.2.1 Rassembler les expériences pratiques	24
3.2.2 Préoccupations de la part du secteur agricole	26
3.2.3 Communication	27
3.2.4 Sensibilisation	28
4 RETROPLANNING	31
5 BIBLIOGRAPHIE	32
ANNEXE: liste des opérateurs du TEC!	33
SYNTHESE (CONCLUSION)	34

1. Préface: importance des bords de champs et de ruisseaux

De part et d'autre de la frontière, la préservation de la biodiversité est une préoccupation partagée par de nombreux organismes concernés par un développement harmonieux de notre agriculture. Car certaines espèces animales qui peuplent les territoires agricoles sont de plus en plus perçues comme des indicateurs pertinents de la qualité des milieux.

Les bords de champs constituent un milieu biologiquement riche et ont un rôle important à jouer dans la préservation transfrontalière des équilibres naturels. Pour autant qu'ils soient véritablement gérés en conséquence, ils offrent de nombreuses et réelles opportunités.



Figure 2: Les bords de champs, sources de nourriture et habitat pour différentes espèces cibles (photo: Inagro)

Notamment en matière de gestion des sols et de l'eau, de protection des cultures, de gestion du territoire et du paysage, de protection de la biodiversité dans la mesure où ils représentent une zone privilégiée pour la petite faune de plaine à qui ils procurent nourriture, abri et site de reproduction.

La préservation de ces espaces, qui font l'objet de nombreuses réglementations, et notamment les directives européennes, revêt donc un grand intérêt pour de nombreuses raisons agro-environnementales. Pour tirer un profit maximum de ces zones créatrices d'habitats et de corridors écologiques, une communication claire et transfrontalière doit être réalisée à l'attention des agriculteurs qui gèrent ces bords.

Il est ainsi important d'interroger ces derniers sur leurs attentes (via une enquête digitale et des conversations personnelles sur leur lieu de travail), de leur faire part des nuisances éventuelles de ces bords pour l'activité agricole (comme la présence de plantes indésirables) mais aussi et surtout des opportunités indéniables qu'ils recèlent, pour la gestion des pollutions notamment. Il est indispensable aussi de leur montrer des sites de démonstration, de leur communiquer les pratiques favorables à l'environnement (comme les MAEC), les machines disponibles et les coûts de cette gestion.

La plupart des actions cibles reprises dans ce plan d'actions, qui visent à contribuer à une agriculture transfrontalière durable, ont donc surtout pour but de sensibiliser les agriculteurs. Néanmoins, certaines de celles-ci veulent également attirer l'attention des citoyens, jeunes et moins jeunes, à l'importance de la protection de l'environnement (maintien et amélioration de la qualité des cours d'eau) via une animation sur la qualité biologique des cours d'eau et la mise au point d'une méthodologie pour le diagnostic de leur état.

2. Informations générales

2.1 Introduction

Le plan d'actions relatif aux bords de champs et de ruisseaux s'adresse avant tout au monde agricole qui est un des publics cibles de TOUS ECO-CITOYENS !. Il touche cependant aussi le citoyen lambda et les naturalistes par les espèces cibles du projet TEC! qu'il concerne, à savoir la gorgebleue, le busard, le Moineau friquet et le Bruant jaune.



Figure 3: La Gorgebleue, une des espèces cibles du projet TEC! et une espèce sentinelle pour un environnement agricole équilibré (Photo : Hugues Caryn)

Pour la plupart des agriculteurs et horticulteurs, il n'est pas évident de répondre aux nombreuses exigences environnementales et réglementations concernant les parcelles agricoles situées en bordure d'un champ et d'un ruisseau, lesquelles sont imposées par la PAC ainsi que par les réglementations régionales. Et en particulier les règles de distance récemment imposées pour l'application de produits phytosanitaires ou d'engrais le long des cours d'eau.

De part et d'autre de la frontière, l'application de ces règles imposées par la PAC est plutôt divergente. Néanmoins, tout le monde s'accorde à affirmer qu'il est nécessaire de maintenir une zone tampon en bordure d'un champ et d'un ruisseau.

L'entretien de ces bords, qui est souvent perçu comme un défi par les agriculteurs, est néanmoins indispensable car ceux-ci possèdent de nombreux avantages, notamment d'un point de vue écologique et environnemental.

Le volet de protection de la nappe phréatique ou de la biodiversité n'est pas mis en cause. Par ailleurs, de nombreux agriculteurs cultivent des parcelles de part et d'autre de la frontière linguistique ou physique dans la zone définie pour le projet TEC! et les règles y varient.

Il apparaît donc intéressant voire important de sensibiliser les agriculteurs de manière transfrontalière à l'application des règles européennes. Tout comme il est nécessaire de leur proposer des techniques, des aides et des informations communes et bilingues.

C'est l'objet de ce plan d'actions que de faire connaître les différences réglementaires dans la zone transfrontalière, de proposer des techniques de plantation et de gestion des parcelles, d'informer les professionnels et les citoyens sur l'utilité, la justification et l'application des mesures, de partager les connaissances et expériences.

2.2 Utilité des bords de champs et zones tampons

On désigne sous le terme de « bords de champs » la zone qui sépare l'espace cultivé de tout autre milieu (une route, un chemin, un cours d'eau, un petit élément paysager, une autre parcelle). On distingue plusieurs types de bords de champs: bande enherbée le long d'une parcelle, d'un talus, d'une berge... Outre la forme, le bord de champs peut présenter plusieurs types de couverts tels que des bandes enherbées, des haies, des broussailles ou une combinaison de ce qui précède.



Figure 4: Bords de champs dans un paysage agricole (Photos : Olivier Dochy)

Les bords de champs sont des milieux vitaux pour la flore et la faune des milieux agricoles à qui ils procurent abri et nourriture. L'importance des bords de champs pour la biodiversité est liée à la stabilité de ces milieux et à la diversité des zones adjacentes: bords de chemins, de routes, fossés, lisières de bosquets, autant de milieux distincts qui permettent le développement d'une biodiversité diverse. Ces structures herbacées renforcent le rôle des éléments fixes du paysage. Dans ces « mini-écosystèmes », différents organismes y trouvent leur place : la flore et la faune de nos campagnes. Ils constituent également des zones de liaison du maillage écologique. Intégrer la biodiversité dans les systèmes d'exploitation agricole passe également par une meilleure gestion des bords de champs.

Les bords de champs et les zones tampons remplissent également d'autres fonctions importantes. Ils évitent ainsi que les fertilisants et produits phytosanitaires se répandent dans les eaux de surface et freinent l'érosion des berges. Ils renforcent également le paysage.

2.2.1 La faune, les pollinisateurs et insectes utiles

Les bords de champs sont des refuges et procurent des zones d'alimentation pour de nombreuses espèces animales, tant pour les invertébrés que pour les mammifères et les oiseaux. Ces espaces, sur lesquels sont appliqués moins de produits phytosanitaires et de fertilisants, sont un milieu propice au maintien de la diversité des espèces de la faune du sol. Ils représentent en outre des abris, des sites de ponte, d'hivernage et de ressources alimentaires pour beaucoup d'espèces utiles.



Figure 5: *Pollinisateurs et auxiliaires qui profitent de la nourriture que leur procurent les bords de champs (Photos: Inagro)*

La présence de ces arthropodes, leur abondance et leur diversité sont des éléments essentiels au maintien et au développement des populations d'oiseaux. Les insectes pollinisateurs sont ainsi indispensables pour la conservation de nombreuses espèces végétales et ils sont importants pour l'agriculteur. Dans un espace cultivé, les bords de champs représentent un espace vital pour ces espèces utiles. La diversité des espèces végétales et la durée de la période de floraison influencent beaucoup ces populations quand elles ne peuvent pas compter sur le potentiel alimentaire des cultures pour se maintenir. Il convient donc de mettre en place une gestion judicieuse afin qu'elles puissent disposer le plus longtemps possible de nourriture.

Comme déjà dit, les bords de champs se présentent sous toutes les formes et toutes les dimensions. Au niveau de leur utilité pour les pollinisateurs et les auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes...), il faut toutefois distinguer les bandes enherbées mellifères (bandes herbeuses et florales) et les bandes enherbées composées uniquement de graminées.



Figure 6: (haut): Un bord de champs fleuri. (Bas) Bord de champs composé principalement d'herbes. (Photos: Inagro)

Les bandes enherbées mellifères assurent de la nourriture pour les pollinisateurs et les auxiliaires naturels. Ceux-ci sont dépendants du nectar et du pollen des fleurs pour leur survie et leur reproduction. Les chrysopes sont un excellent exemple d'insectes utiles. Leurs larves sont de formidables prédateurs pour toutes sortes de ravageurs, aussi bien les pucerons et thrips que les œufs de chenilles nuisibles.

Les chrysopes adultes par contre se nourrissent uniquement de nectar et de pollen. Pour les ichneumons, on a déjà démontré que le nectar permet de maintenir une population significative. Le bord de champs est donc un endroit indispensable où des 'prédateurs naturels' peuvent se perpétuer. A partir de ces bords, ils peuvent aider les agriculteurs dans la maîtrise des ravageurs.



Figure 7: (gauche) Larve de chrysope. (Droite) Adulte de chrysope (photos : Inagro)

Même si elles ne sont pas pour autant négligeables, les bandes enherbées composées uniquement de graminées ont néanmoins moins à offrir au niveau de l'approvisionnement en nourriture de ces insectes utiles. C'est ainsi par exemple qu'une colonie de bourdons peut s'établir dans d'anciens nids de souris ou sous une motte de gazon ou d'herbe un peu plus développée. Un bord de champs offre également des possibilités pour les carabes. Ces ravageurs, dont toute une série d'espèces vont chasser des proies dans les cultures, utilisent le bord de champs comme lieu d'hibernation. Le long de champs labourés surtout, où les coléoptères hivernants sont donc enfouis, un tel bord de champs est une base de départ au printemps.

2.2.2 Limitation de l'infiltration des fertilisants dans le sol et de la pollution par les produits phytosanitaires.

Les bords de champs et les zones tampons font en sorte que les fertilisants sont captés et ne se répandent pas dans les eaux de surface. Ils le font de deux manières différentes. D'une part en limitant le ruissellement des eaux de pluie sur les parcelles en captant les fertilisants dissous dans l'humidité du sol afin qu'ils ne puissent pas migrer vers les eaux de surface. D'autre part, ils ont un rôle tampon quand des produits phytosanitaires sont appliqués. Les bords de champs et les zones tampons agissent ici à deux niveaux. Ils vont freiner le ruissellement des produits phytosanitaires en captant des particules de sol et ils vont capter le liquide de pulvérisation qui autrement se déverserait dans les cours d'eau sous l'effet du vent.

2.2.3 Prévenir l'érosion des berges.

En maintenant une zone cultivée à proximité immédiate de la berge, on peut empêcher l'érosion de celle-ci et éviter ainsi la perte de précieuses terres agricoles. Mais il n'y a pas que le maintien en état de la berge qui est important en soi. S'il n'y a pas ou peu d'érosion, les cours d'eau vont s'envaser moins rapidement. Du coup, les frais d'entretien des cours d'eau par le gestionnaire des eaux seront moins élevés, ce qui est intéressant financièrement pour la communauté. Grâce à un envasement moins rapide des cours d'eau, l'assainissement de régions plus en altitude est moins entravé et on évite ainsi des inondations. C'est un « win-win » pour tout le monde : les agriculteurs ne perdent pas de précieuses terres agricoles, le risque d'inondations diminue, les impôts ne sont pas gaspillés pour d'inutiles frais supplémentaires d'entretien des cours d'eau et la nature trouve un espace pour se développer.



Figure 8: *Erosion d'une berge à cause d'un talus pas suffisamment couvert de végétation et de l'absence d'une bande d'1 m non cultivée (Photo: Inagro)*

2.2.4 Renforcement du paysage

Les bords de champs et les zones tampons renforcent en général le paysage. Il s'agit d'endroits où les animaux et les insectes peuvent trouver de la nourriture et se réfugier. Ils assurent aussi une structure dans le paysage et sont des éléments de liaison essentiels entre les éléments paysagers.

2.3 Préoccupations du secteur agricole

Lors des enquêtes auprès des agriculteurs, plusieurs sujets de préoccupation ou points de réflexion majeurs viennent sur la table : impact économique sur la gestion de l'exploitation et approche spécifique à la culture de la gestion des bords. Nous allons y travailler de façon spécifique.

2.3.1 Impact économique sur la gestion de l'exploitation agricole et machines disponibles

L'aménagement et l'entretien des bords de champs et des bandes tampons sur une exploitation agricole nécessitent du temps et des moyens financiers. Il n'y a pas seulement un impact via un manque à gagner à cause de la diminution de la surface cultivable, mais également à cause des frais inhérents à l'entretien de ces bords. En outre, tous les agriculteurs ne possèdent pas les machines appropriées pour l'entretien des bords tampons et des talus. Quelles machines le sont ? Lesquelles ne le sont pas ? Est-il raisonnable pour un agriculteur d'un point de vue financier d'acheter personnellement une telle machine ?



Figure 9: Faucheuse à fléaux adaptée pour évacuer les herbes fauchées vers le champ adjacent. (photo : Inagro)

Pour déterminer l'impact économique qu'entraîne l'aménagement de bandes tampons pour une exploitation agricole, Inagro va chiffrer le manque à gagner qui découle de la zone de 5m sans engrais qui est imposée par le gouvernement flamand. Pour ce faire, deux sites d'essai ont été aménagés. Un à la ferme expérimentale Ten Bogaerde et un dans la zone à risque de ruissellement de la Steenbeek à Houthulst. Les cultures de blé d'hiver et de betteraves sucrières seront suivies de près sur les parcelles de Ten Bogaerde, le maïs et les pommes de terre sur le site d'essai de Houthulst.

L'entretien d'une bande tampon ou d'un bord de champs nécessite aussi des moyens financiers et du temps. Est-il vraiment plus rentable pour l'agriculteur, qui ne dispose habituellement pas de beaucoup de temps, de faire lui-même l'entretien de ses bords et de ses bandes tampons ? D'un point de vue économique, n'est-il en effet pas plus intéressant pour lui de le faire réaliser par une entreprise horticole, un atelier protégé ou un groupe de gestion agricole (Agrobeheergroep) qui peut combiner plusieurs activités dans la région ?

Nous allons essayer de savoir laquelle de ces options est la plus opérationnelle et en même temps la plus rentable. Grâce au projet «LEADER « De randenmaaier: samen aan de slag » (La faucheuse de bords : ensemble au travail), on dispose déjà de pas mal d'information concernant le coût des travaux effectués par un groupe de gestion agricole.

Une des questions les plus souvent posées par les agriculteurs est de savoir quelles machines sont les plus appropriées pour l'entretien des bandes tampons et des talus d'un cours d'eau. Et également le prix d'une telle machine. Afin de pouvoir donner une réponse à ces questions, on va tenter de savoir, via des enquêtes auprès des agriculteurs et constructeurs des trois versants du projet TEC I, ce qui est utilisé au jour d'aujourd'hui sur le terrain, ce qui est disponible sur le marché et à quel prix. De plus, on va se plonger dans la littérature spécialisée pour savoir quelles sont les machines les plus efficaces pour une bonne gestion.

2.3.2 Différents types de gestion

Un des principaux aspects qui nécessite le développement de plus de connaissances est le type de gestion qui est pratiqué pour entretenir les bords de champs et les bandes tampons. Il n'y a pas seulement que la végétation présente sur le bord du champ ou sur la bande tampon qui joue un rôle lors de la gestion, mais également la culture spécifique attenante au bord du champ ou de la bande tampon. Nous souhaitons déterminer quelle est la relation entre la culture attenante et la gestion des bords de champs et des bandes tampons. D'autres cultures vont entraîner des problèmes pratiques différents qu'il faudra examiner et résoudre. En outre, on veut également savoir s'il y a d'autres options possibles que l'aménagement d'une bande enherbée ou fleurie non productive sur le bord du champ ou de la bande tampon.

Ci-après quelques questions auxquelles nous souhaiterions obtenir une réponse:

- Quelle est la meilleure période pour faucher?
- Faut-il ou non évacuer les herbes fauchées? Est-ce si important?
- L'évacuation des herbes fauchées sur la parcelle attenante n'entraîne-t-elle pas une augmentation de la pression des mauvaises herbes?
- Une production est-elle encore possible sur la zone non fertilisée de 5m quand on respecte la zone non cultivée de 1m?

2.4 Les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC)

Le programme agro-environnemental est une des réponses aux préoccupations croissantes, notamment du public et des consommateurs, aux impacts écologiques de l'intensification de l'agriculture au 20e siècle (mécanisation des cultures, intrants chimiques...). Et donc aux demandes de la société en faveur d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Les régimes agro-environnementaux ont été intégrés à la PAC (Politique Agricole Commune) pour la première fois à la fin des années 1980. Les États membres de l'Union européenne avaient alors le choix de les appliquer ou non. Depuis 1992, ils sont devenus obligatoires pour les États membres dans le cadre de leurs plans de développement rural, mais restent sur base d'une démarche volontaire pour les exploitants.

Ce programme vise à encourager les agriculteurs à protéger et à valoriser l'environnement en les rémunérant pour la prestation de services environnementaux.

La notion de mesures agroenvironnementales, ou MAE (devenues MAEC par la suite), recouvre donc toutes les mesures mises en place dans l'Union européenne dans le cadre de la politique agricole commune. En contrepartie, les agriculteurs volontaires reçoivent une aide financière (ou « rémunération ») pour couvrir l'effort de gestion et/ou compenser les pertes de revenus liés à la mise en œuvre de ces méthodes. Ces engagements de l'agriculteur, qui contribuent au développement d'une agriculture durable, portent sur une durée minimale de cinq ans.

Les mesures agro-environnementales, qui sont cofinancées par l'Union Européenne et les Etats Membres, peuvent être définies au niveau national, régional ou local, et adaptées pour répondre à des systèmes agricoles et des conditions environnementales spécifiques. Cela leur permet de cibler et de réaliser des objectifs environnementaux.

2.4.1 Les MAEC en Région wallonne

Les MAE sont désormais désignées par les lettres MAEC, pour Méthodes Agro-Environnementales et Climatiques. Le petit « c » a été ajouté pour mettre en évidence la contribution globale de ces méthodes à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le programme agroenvironnemental consiste à mettre en place des pratiques (« méthodes ») favorables à l'environnement (préservation de la biodiversité, de l'eau, du climat), à la conservation du patrimoine (animal ou végétal) et au maintien des paysages en zone agricole. Parmi la dizaine de méthodes agroenvironnementales et climatiques proposées, certaines concernent davantage les espèces/biotopes ciblés par le projet TEC!, dont les aides au maintien des haies (favorables notamment au Bruant jaune), des mares (favorables notamment au Triton crêté), des prés-vergers (favorables au Lérot, à la Chevêche d'Athéna et au Moineau friquet) et les bandes aménagées (favorables notamment aux Busards).



Figure 10: Les haies constituent un habitat important, entre autres pour le Bruant jaune. (Photo : Olivier Dochy)

Principes de base du programme:

- Engagement au-delà des « bonnes pratiques agricoles » (BPA) usuelles
- Démarche à caractère volontaire pour un engagement de 5 ans
- Accessible à tous les agriculteurs ayant un siège d'exploitation en Belgique

- Inscription via un formulaire de demande préalable, ou “demande d’aide” (pour fin octobre), à confirmer dans la déclaration de superficie (pour fin avril)
- Certains cumuls avec d’autres aides sont autorisés (agriculture biologique, Natura 2000)
- **Méthodes de base** accessibles à tous les agriculteurs et sur l’ensemble du territoire wallon

On distingue 7 méthodes accessibles directement, comme l’autonomie fourragère ou la sous-méthode maintien de mares, ainsi que 4 méthodes ciblées, seulement accessibles sur avis d’expert délivré par un conseiller de Natagriwal, comme les bandes de parcelles aménagées.



Figure 11: MAEC « Bande aménagée pour la faune » - pour les oiseaux (Photo: Cellule Environnement Mouscron)

Dispositions réglementaires en vigueur en Wallonie concernant la gestion des bords de champs

En Wallonie il n’y a pas d’interdiction de travailler son sol à moins d’un mètre de toutes masses d’eau.

Pour les produits phytosanitaires, la distance minimale non traitée le long d’une eau de surface est de *minimum* 6 m si l’eau de surface est un cours d’eau (classé ou non, rectifié ou non), un étang, un lac, une mare ou une masse d’eau artificielle et de *minimum* 1 m si l’eau de surface est un fossé de bord de route, un fossé de drainage artificiel ou une wateringue. Une plus grande zone tampon (mentionnée alors sur l’étiquette) s’applique pour certains produits.

Pour les fertilisants minéraux ou organiques, l’épandage est interdit à moins de 6 mètres d’une eau de surface à partir du bord supérieur de la berge ou du talus qui borde cette eau de surface.

Pour déclarer une zone tampon en mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) subsidiée, celle-ci doit avoir une largeur minimale de 12 m dans le cas d’une tournière enherbée (MB5) et une largeur de 3 à 30 m dans le cas d’une bande aménagée (MC8).

Pour plus de renseignements:

Natagriwal

www.natagriwal.be

Pierre-Yves Bontemps: pybontemps@natagriwal.be

2.4.2 Les MAEC en France (sur le territoire de la MEL : Val de Marque et Val de Lys)

Un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) est un outil ayant pour vocation de faciliter le maintien des éléments du paysage et d'accompagner les changements des pratiques agricoles via une compensation financière pendant les 5 premières années. Un accompagnement technique et administratif est également apporté par la Chambre d'Agriculture du Nord – Pas de Calais.

Il repose sur le diagnostic des enjeux environnementaux et agricoles de ce territoire, et permet la définition des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) répondant aux enjeux identifiés.

Le dispositif MAEC est territorialisé afin de répondre au mieux aux enjeux environnementaux. Les garants de la mise en œuvre territoriale des MAEC sont les opérateurs : Parcs Naturels Régionaux, Pays, collectivités, Chambre d'agriculture, organismes gestionnaires de bassins versants, ...

Pour qu'un territoire soit ouvert aux MAEC, il faut donc qu'il soit ciblé et porté par un opérateur. Sur son territoire, la MEL s'est portée opérateur en partenariat avec la Chambre d'agriculture Nord – Pas de Calais pour deux sous-secteurs : le Val de Marque et le Val de Lys.

Les enjeux identifiés sur ces territoires sont la préservation des zones humides et le maintien de la biodiversité. A ce titre, le panel des aides couvre:

- La gestion de fossés ou l'entretien de mares;
- La création de couverts herbacés ou la gestion des prairies de façon extensive (limitation des chargements, retard de fauche ...);
- L'entretien des éléments du paysage tels que les haies ou les arbres têtards;



Figure 12: Les mares sont entretenues pour augmenter la biodiversité. (Photo: Inagro)

Par ailleurs, des MAEC systèmes permettent à l'exploitant d'engager l'entièreté de son exploitation dans une démarche de réduction des pesticides soit pour le maintien de ses bonnes pratiques soit pour entrer dans une démarche d'évolution.

Parallèlement, les mesures qui concernent la conversion ou le maintien en agriculture biologique sont ouvertes sur l'ensemble du territoire, comme les mesures de préservation des races locales ou la mesure pour le maintien ou développement de l'apiculture.

Hors MAEC, la plantation de haies est également une démarche très intéressante pour la biodiversité. C'est pourquoi la MEL finance, par l'intermédiaire d'une association, la plantation de haies auprès des agriculteurs. Ces plantations sont menées de façon participative avec les voisins, les habitants de la commune ou des acteurs du territoire afin de favoriser la sensibilisation et l'implication de chacun.

Dispositions réglementaires en vigueur en France concernant la gestion des bords de champs

En France, il n'y a pas d'interdiction de travailler son sol à moins d'un mètre de toutes masses d'eau.

Pour les produits phytosanitaires, la distance minimale non traitée le long d'une eau de surface est de *minimum* 5 m pour les cours d'eau reconnus BCAE (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales).

Pour les fertilisants minéraux ou organiques, l'épandage est interdit à moins de 5 mètres minimum pour des cours d'eau reconnus BCAE et les plans d'eau de plus de 10 ha section.

Pour déclarer une zone tampon en mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) subsidiée, celle-ci doit avoir une largeur minimale de 5 m.

Pour plus de renseignements:

Métropole Européenne de Lille

Mélanie Lotte (MAEC): mlotte@lillemetropole.fr

Jérôme Pohu (plantations de haies): jpohu@lillemetropole.fr

2.4.3 Les MAEC en Région flamande

Dans le Programme flamand pour le Développement rural (PDPO), des subsides sont prévus pour l'application de différentes mesures agro-environnementales et climatiques.

Il y a deux types de mesures agro-environnementales et climatiques: celles du Département Landbouwen Visserij (DLV) et celles de la Vlaamse Landmaatschappij (VLM) qui agit en tant que service de gestion pour certaines de ces mesures mieux connues sous le nom « Beheerovereenkomsten » ou « Contrats de gestion », dont celles qui visent les objectifs suivants: la gestion des tourbières, la protection des espèces, notamment la gestion des oiseaux des champs et des oiseaux des prés ou encore l'amélioration des eaux de surface et souterraines.



Figure 13: Grâce à certaines MAEC, l'agriculteur peut donner un coup de pouce à la faune, et notamment au Bruant jaune. (Photo: Koen Lepla)

Un contrat de gestion est un engagement volontaire entre un agriculteur et la VLM pour une période de 5 ans. En échange d'une indemnité annuelle, l'agriculteur va mettre en œuvre durant 5 ans des mesures en faveur de la nature et du milieu.

Ces mesures concernent entre autres l'entretien de petits éléments paysagers comme les bords boisés, les haies ou des rangées d'arbres écimées, la gestion botanique de prairies riches en espèces, mais également l'aménagement et l'entretien de bandes enherbées pour contrer les coulées de boue ou pour former un tampon le long d'éléments paysagers sensibles comme les fossés, les mares, les haies ou les chemins creux.

A certains endroits, des bandes fleuries peuvent être aménagées en faveur des insectes pollinisateurs, comme les papillons et les abeilles. La VLM propose également de nombreuses mesures en faveur des oiseaux des champs et des prairies sous la forme de pâturage spécifique ou l'aménagement de petits champs de nourriture d'hiver. Le montant de l'indemnité varie selon le contrat de gestion conclu.

Contrats de gestion comme bandes tampons

D'une part, les agriculteurs peuvent, le long d'éléments paysagers comme des chemins creux, des cours d'eau et des bois, conclure un contrat de gestion pour l'aménagement et l'entretien d'une 'bande enherbée 15 juin' ou (l'aménagement et) l'entretien d'une 'bande enherbée mixte'. Ces bandes ont une fonction tampon : elles protègent les éléments paysagers contre la pollution par les engrais et les pesticides, et contre les dégâts occasionnés par le travail du sol. L'application d'une gestion de fauche adaptée sur les bandes contribue en outre au développement d'une végétation intéressante ou à la survie de toutes sortes d'espèces animales.

D'autre part, les agriculteurs peuvent conclure un contrat de gestion pour l'aménagement et l'entretien de bandes fleuries à un endroit approprié ; par exemple à proximité de bords boisés, chemins non asphaltés... Grâce à l'aménagement d'une bande fleurie, les insectes comme les abeilles et les papillons pourront bénéficier de plus de nourriture (nectar et pollen), ce qui du coup va augmenter leurs chances de survie. Plus de chances de survie pour ces insectes signifie que les oiseaux des champs, comme par exemple l'alouette des champs et la bergeronnette printanière, vont pouvoir eux-aussi bénéficier de plus de nourriture.

Dispositions réglementaires en vigueur en Flandre concernant la gestion des bords de champs

Actuellement, il est interdit en Flandre d'apporter sur ou dans le sol des effluents d'élevage, des engrais chimiques et autres fertilisants jusqu'à 5 mètres vers l'intérieur des terres, à partir du bord supérieur du talus. Une fertilisation directe par des animaux au cours du pâturage est néanmoins autorisée sur cette bande. Pour des parcelles situées dans le Réseau écologique flamand et pour des parcelles qui présentent une déclivité de plus de 8% vers le cours d'eau, la zone non fertilisée est élargie à 10m. La distance minimale jusqu'à l'eau de surface (zone tampon) qui doit être respectée lors des pulvérisations comporte 1m pour un arrosage plein champ. Une plus grande zone tampon s'applique pour certains produits.

En Flandre, le Décret de politique intégrée de l'eau prévoit en outre qu'aucun travail du sol ne peut être effectué jusqu'à un mètre à partir du bord supérieur du talus de toutes les masses d'eau de surface. L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires et des engrais (à l'exception de la fertilisation par les excréments des animaux au cours du pâturage) est à l'origine d'une bande de 1m sur laquelle il n'y a pas de récolte (une bande donc qui est non valorisable en culture), ce qu'on appelle une 'zone non cultivée'.

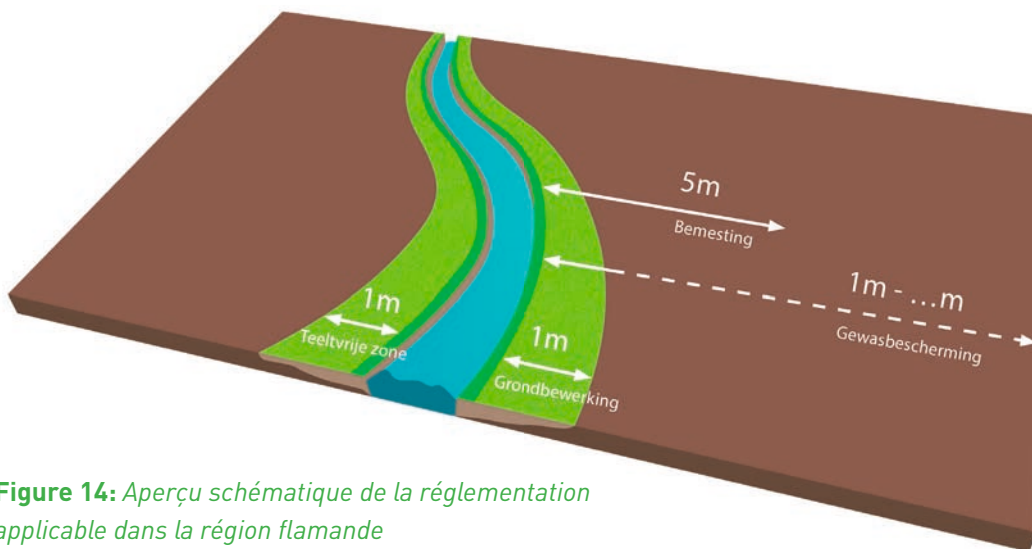


Figure 14: Aperçu schématique de la réglementation applicable dans la région flamande

Pour protéger les cours d'eau contre les apports d'engrais et de produits phytosanitaires, on peut aménager des zones tampons. Il s'agit de bandes de minimum 5m de large pour lesquelles l'agriculteur peut le plus souvent bénéficier d'un subside. Pour ce faire, celui-ci doit respecter certains engagements, comme semer avec un mélange spécifique de graminées et respecter la date de fauche.

En outre, des bandes de production agricole situées en bordure de parcelles peuvent également être prises en considération. Celles-ci peuvent être fortement favorables à la biodiversité présente dans les zones agricoles, par exemple aux oiseaux des champs. En semant avec certains mélanges et en appliquant une gestion appropriée sur ces bandes, les agriculteurs peuvent aider à protéger la biodiversité. De plus, de telles bandes peuvent contribuer à la lutte contre les ravageurs. L'agriculteur peut également obtenir un subside pour aménager ces bandes.

Pour plus d'info:

Vlaamse Landschapmaatschappij

<https://www.vlm.be/nl/themas/beheerovereenkomsten#anker1>

Karolien Michiel: Karolien.michiel@vlm.be

2.5 Interactions avec les autres plans et espèces qui en profitent

Ce plan d'actions sur les bords de champs et de ruisseaux est en lien étroit avec d'autres milieux et espèces qui font l'objet d'un plan de gestion spécifique dans le cadre du projet TEC, et notamment les plans « Bocage et Haies », « Bruant jaune » et « Busard ». En effet, ils se rejoignent en de nombreux points:

- Même terrain d'action car les bords de champs et de ruisseaux jouxtent régulièrement les haies et autres éléments ligneux.
- Espèces cibles en commun: Bruant jaune, Moineau friquet (et autres oiseaux des champs en général)
- Les buts sont identiques: améliorer le statut des espèces des zones agricoles et améliorer le réseau écologique des zones concernées



Figure 15: *Le busard cendré, une espèce cible du projet TEC! (Photo : Anscutte Philippe)*

L'intérêt d'une haie à proximité du bord d'un champ est indéniablement un plus pour la faune. Les espèces granivores se nourrissant dans les bandes semées trouveront un refuge de choix dans une haie proche. De plus, cette haie favorisera la nidification de certaines espèces cibles tel le Bruant jaune. Les haies offrent également un abri en cas de conditions météorologiques défavorables (vent, précipitations, ...). Outre l'aspect naturaliste, la qualité du paysage (trame verte) est également améliorée par les éléments du maillage que constituent les haies, les fossés ou les bandes de semis pour oiseaux des champs.

Ce plan d'actions transfrontalier des bords de champs et de ruisseaux sera bénéfique à de nombreuses espèces cibles du projet TEC.

Calendrier d'entretien // nidification, biodiversité

Lors de la nidification des espèces sensibles, les travaux d'entretien des bords de champs doivent être effectués à certaines périodes précises de l'année dans les zones concernées et ce, pour ne pas porter atteinte à la biodiversité de ces espaces mais au contraire pour la préserver.

Tableau 1: Tableau récapitulatif des périodes de reproduction par espèces

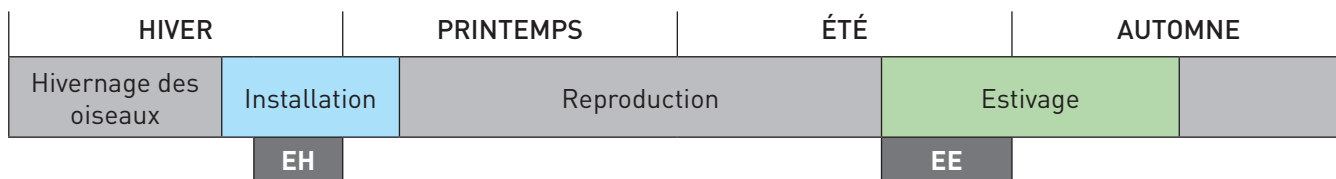
Espèces	Date de reproduction
Perdrix grise	Début mai – juin
Alouette des champs	2 pontes par an entre mi-mars et mi-août
Bruant jaune	1 ponte début mai, parfois une 2ème jusqu'au mois d'août
Moineau friquet	D'avril à fin août (2 à 4 couvées)
Linotte mélodieuse	D'avril à mai
Bruant des roseaux	mi-avril à mi-mai, parfois une 2ème ponte en juin
Gorgebleue à miroir	2 pontes de mi-avril à juin

Il convient dès lors d'éviter le plus possible de perturber d'avril à juillet inclus sur les zones sensibles.

La majorité des espèces étant granivores, elles continueront de s'alimenter en ces lieux jusqu'à la fin de l'hiver.

Ce n'est qu'après cette période qu'il est souhaitable de gérer la zone ensemencée.

On pourrait synthétiser ce qui précède avec une ligne du temps :



Hiernage: période où les oiseaux se nourrissent dans les bords de champs

Installation: cantonnement des oiseaux nicheurs

Reproduction: période de reproduction (construction du nid, ponte, couvaion, élevage des jeunes)

Estivage: période de dispersion des jeunes, abandon de l'aire de nidification

EH: période d'entretien en hiver

EE: période d'entretien en été

Statut de protection des espèces qui profitent de ce plan d'actions:

	Statut en Flandre occidentale	Statut en Wallonie	Statut en Hauts-de-France
Perdrix grise	Vulnérable	Vulnérable	Quasi menacé
Alouette des champs	Vulnérable	À la limite d'être menacé	Vulnérable
Bruant jaune	Menacé	Non menacé	Vulnérable
Moineau friquet	Menacé	À la limite d'être menacé	En danger
Linotte mélodieuse	En recul	À la limite d'être menacé	Vulnérable
Bruant des roseaux	Menacé	À la limite d'être menacé	En danger
Gorgebleue à miroir	Pas menacé pour le moment	Non menacé	Non menacé
Busard des roseaux	Menacé	En danger	Vulnérable
Pipit farlouse	Menacé	Vulnérable	Vulnérable

3. Objectifs de ce plan d'actions transfrontalier

3.1 Objectif principal

Les mesures proposées dans ce plan d'actions transfrontalier doivent contribuer à permettre une intégration progressive des règles édictées par la PAC en matière d'environnement pour la protection des bords de cours d'eau ainsi que le respect des distances par rapport aux bords de route. Il est donc clair que l'essentiel du plan d'actions transfrontalier s'adresse au secteur agricole. Cependant, il s'agit également de faire prendre conscience au public de l'utilité de ces mesures pour la préservation des cours d'eau constitutifs du maillage bleu sur le territoire transfrontalier et en particulier des « capillaires ». Pour rappel, les capillaires sont les petits ruisseaux non-classés et les fossés.

L'essentiel des actions se concentrent sur 2018 et 2019. Celles de démonstration et de communication perdureront jusqu'en 2022.

Le plan d'actions transfrontalier se décline en 4 objectifs stratégiques présentés ci-dessous.

3.2 Objectifs stratégiques

- A. Rassembler les expériences relatives aux différentes pratiques sur les bords de cours d'eau et de routes chez les agriculteurs de la zone transfrontalière à l'horizon 2019. Cet objectif sera réalisé de manière similaire dans les 3 régions, avec des échantillons significatifs permettant ensuite de déterminer des lignes de conduite communes.
- B. Tenir compte des préoccupations du secteur agricole tant au niveau de la gestion et de l'entretien des bords de routes et de cours d'eau que de l'impact économique des exigences européennes. Le temps fort de cet objectif sera sa conclusion lors de la plus grosse foire agricole de la Région à Oudenaarde.
- C. Communiquer sur les mesures vis-à-vis des usagers et en particulier des agriculteurs, au moins jusqu'à la fin du projet TEC, soit jusque fin 2019 via Internet, des réunions publiques, des visites, des sites de démonstration et l'événement final de ce Plan à Oudenaarde.
- D. Sensibiliser le public à la préservation des petits cours d'eau parce que ceux-ci sont d'une valeur inestimable pour la faune et la flore. C'est pourquoi nous réaliserons une animation bilingue qui sera mise à disposition de l'Education relative à l'Environnement dans la zone transfrontalière. Par ailleurs, une méthode d'évaluation de la qualité des capillaires sera également réalisée et proposée aux partenaires.

3.2.1 Rassembler les expériences pratiques

Cela fait quelques années que l'on accorde une importance accrue à une sensibilisation plus large et à des actions de démonstration plus nombreuses concernant une gestion spécifique des bords. Le maintien d'une bande non cultivée le long d'un cours d'eau constitue ainsi une des mesures les plus efficaces pour protéger la biodiversité locale et la qualité de notre eau de surface. Pour savoir ce qui vit dans cette zone et pour connaître les problèmes et questions qui existent en matière de bords de champs et de bandes tampons, on va questionner les agriculteurs et ce, aussi bien au moyen d'une enquête online que de conversations personnalisées (les conversations autour d'une table de cuisine).

Action cible 1: Enquête digitale

Brève description: Pour savoir comment les agriculteurs situés dans la zone d'activité du projet gèrent leurs bords de champs et bandes tampons le long des cours d'eau, nous avons élaboré une enquête digitale qui sera lancée à destination des agriculteurs flamands, wallons et français. Les questions rédigées par les partenaires permettront aux agriculteurs et aux horticulteurs d'y répondre facilement et rapidement.

Objectif: Grâce à cette enquête, nous espérons savoir comment les agriculteurs et horticulteurs situés dans la zone d'activité du projet aménagent leurs bords (semis avec quel mélange, quelles sont les machines utilisées, à quelle période, coûts) et comment ils entretiennent ces bords de champs et de ruisseaux (période, coûts, quelles machines sont utilisées, temps nécessaire pour l'entretien).

Il nous semble également intéressant de pouvoir cerner les défis que la gestion des bords de champs et de ruisseaux entraîne au niveau de l'ajustement pratique dans leur exploitation agricole, l'impact économique, et de connaître leur avis sur les chances d'une agro nature dans leur entreprise. Via l'enquête digitale, nous pourrions obtenir un tas d'informations des agriculteurs et horticulteurs de la zone d'activité du projet.

Concrètement: Inagro va élaborer une enquête digitale spécifique pour les agriculteurs et horticulteurs flamands et la diffuser largement. Les partenaires wallons et français vont utiliser cette enquête comme base pour l'élaboration d'une enquête spécifique pour leurs agriculteurs et horticulteurs, et ils vont la diffuser largement.

Action cible 2: Conversations autour d'une table de cuisine

Brève description: Les partenaires flamands, wallons et français vont interroger individuellement des agriculteurs et horticulteurs au sein même de leur entreprise afin de connaître leurs expériences en matière de bords de champs et de ruisseaux.

Objectif: Si l'enquête digitale doit nous permettre d'obtenir auprès de nombreux agriculteurs et horticulteurs des informations de base et générales concernant l'aménagement et la gestion des bords de champs et de ruisseaux, nous souhaitons par contre récolter, grâce aux conversations personnalisées, des informations détaillées de la part d'agriculteurs et de horticulteurs qui ont déjà une grande expérience en matière d'aménagement et de gestion des bords de champs et de ruisseaux dans leur entreprise. Nous voulons également obtenir des informations plus détaillées sur les défis mais aussi sur les chances d'une agro nature qui vont de pair avec la gestion des bords de champs et de ruisseaux.

Concrètement: Tous les partenaires vont, de façon transfrontalière, rédiger une série de questions qui vont être utilisées comme fils conducteurs pendant les "conversations autour d'une table de cuisine". Nous souhaitons réaliser ces conversations dans la zone d'activité du projet. Au total, nous entendons questionner individuellement une vingtaine d'agriculteurs. Inagro va questionner des agriculteurs en Flandre occidentale. Les partenaires wallons et la MEL vont en faire de même sur leur territoire respectif.



Figure 16: Territoire sur lequel nous allons réaliser des conversations autour d'une table de cuisine

3.2.2 Préoccupations de la part du secteur agricole

Lors des consultations auprès des agriculteurs, plusieurs sujets de préoccupation ou points de réflexion majeurs ont été soulevés: impact économique sur la gestion de l'exploitation et approche spécifique à la culture de la gestion des bords. Nous allons y travailler de façon spécifique.

Action cible 3: Machines disponibles pour une bonne gestion des bords

Brève description: La principale question que se posent les agriculteurs et horticulteurs est de savoir quelles sont les machines actuellement disponibles pour gérer les bords de champs et de ruisseaux et également accessibles tant d'un point de vue pratique qu'économique. Quelles machines sont adaptées ou pas pour effectuer l'entretien? L'achat d'une telle machine est-il un projet d'investissement viable pour l'agriculteur? Vu que de nombreux agriculteurs et horticulteurs ne disposent pas de machines appropriées pour l'entretien des zones tampons et des talus, nous cherchons des informations sur les machines disponibles.

Objectif: Nous voulons élaborer une liste des machines existantes de part et d'autre de la frontière, actuellement utilisées dans la région du projet pour le fauchage des bords de champs et de ruisseaux. Pour chaque machine, nous entendons rassembler un maximum d'informations quant à son utilisation, son prix d'achat (prix indicatif), son efficacité... et diffuser ces informations aux agriculteurs et horticulteurs issus de la région du projet.



Figure 17: faucheuses pour la gestion des bords de champs et des bandes tampons
(Photo en haut à gauche: Luc Rooryck; photo en haut à droite: SVAl; photo en dessous: Inagro)

Concrètement: Sur base des informations récoltées grâce à l'enquête digitale, lors des conversations autour d'une table de cuisine et des conversations avec les entrepreneurs de travaux agricoles, les constructeurs de machines agricoles et leurs distributeurs, Inagro et la MEL vont établir une liste des machines qui peuvent être utilisées pour le fauchage des bords de champs et de ruisseaux. Concrètement, nous voulons savoir quelles machines sont aujourd'hui utilisées, lesquelles sont disponibles sur le marché et à quel prix. Cette information transfrontalière sera diffusée aux agriculteurs et horticulteurs via les bulletins d'information et le site internet d'Inagro, des partenaires wallons et de la MEL.

Action cible 4: Impact économique de la gestion des bords de champs et de ruisseaux

Brève description: L'aménagement et l'entretien d'un bord de champs et d'une bande tampon nécessitent des moyens financiers et du temps.

Il y a non seulement un impact à cause d'un manque à gagner suite à la diminution de la surface cultivable, mais également à cause des frais pour l'entretien de ces bandes.

Objectif: Via une étude sur un champ expérimental, on veut connaître l'impact économique que l'aménagement et l'entretien de bandes tampons entraînent pour une exploitation agricole et chiffrer le manque à gagner qui va de pair avec les conditions imposées par les politiques locales.

Concrètement: En tant que Centre de pratiques agricoles, Inagro va élaborer un programme expérimental en Flandre occidentale qui va nous permettre de chiffrer le manque à gagner. L'accent est mis sur l'impact économique de la zone de 5 m non fertilisée qui est imposée par le gouvernement flamand. Pour ce faire, deux sites d'essai vont être aménagés en Flandre occidentale. Sur un champ expérimental, l'accent sera mis sur la gestion des bandes tampon le long de cultures de blé d'hiver et de betteraves sucrières. Sur un autre site d'essai, une étude sera effectuée le long de cultures de maïs et de pommes de terre. Ces informations seront diffusées par Inagro, la MEL et les partenaires wallons sur le territoire du projet via des bulletins d'information et les sites internet respectifs.

3.2.3 Communication

La recherche axée sur la pratique ne suffit pas pour obtenir une base solide qui confirme l'importance de la mise en place de bandes tampons et bords de champs. Une bonne communication est indispensable pour convaincre les agriculteurs de l'utilité de telles bandes. Elle doit s'adresser aux agriculteurs, mais également aux conseillers et au monde politique qui doivent également être bien informés pour pouvoir prendre des décisions en connaissance de cause. La communication sur le terrain sera une de nos priorités et se fera aussi bien via l'aménagement de plateformes de démonstration que via la création d'outils de communication sous la forme d'un PowerPoint transfrontalier qui sera utilisé lors de réunions d'information.

Action cible 5: Sites de démonstration

Brève description: Aménagement d'un ensemble transfrontalier de sites de démonstration où l'on pourra montrer les types de bords de champs et les bandes tampons les plus couramment aménagés.

Objectif: Via les sites de démonstration en Flandre et en Wallonie, on veut montrer aux agriculteurs, aux horticulteurs et autres personnes intéressées (par exemple le monde politique) les différents types de bords de champs et de bandes tampons. Lors de visites guidées sur les sites de démonstration, on va discuter avec les personnes présentes des informations sur l'aménagement et la gestion des bords de champs et des bandes tampons récoltées lors des enquêtes digitales et des conversations personnelles, ainsi que des résultats des études sur un champ expérimental.

Concrètement: Deux sites de démonstration seront aménagés, l'un sous la houlette d'Inagro, l'autre du CARAH (Centre Agronomique de Recherches Appliquées de la Province de Hainaut). Des visites guidées pour les agriculteurs et horticulteurs seront organisées pendant la durée du projet. Tous les partenaires auront l'occasion de visiter ces deux sites.

Action cible 6: Présentation Powerpoint des bords de champs et des bandes tampons

Brève description: Nous voulons rassembler toutes les connaissances acquises durant le projet dans une présentation Powerpoint bilingue et transfrontalière qui pourra être utilisée par tous les partenaires du projet pendant des moments de formation à l'attention des agriculteurs et horticulteurs.

Objectif: Une bonne information des agriculteurs est capitale pour susciter une adhésion durable sur les bords de champs et bandes tampons. Si leur utilité ou si leur impact économique sur son exploitation agricole n'est pas clair pour l'agriculteur, celui-ci ne sera pas enclin à les mettre en place. Via la présentation PowerPoint transfrontalière, on veut informer de façon précise les agriculteurs et les horticulteurs sur les avantages et désavantages des bords de champs et bandes tampons, afin que ceux-ci puissent prendre une décision en connaissance de cause et s'y investir ou pas. Ainsi, les agriculteurs et horticulteurs peuvent découvrir l'approche et la législation en vigueur dans les autres régions du projet.

Concrètement: Inagro, la Mel et les partenaires wallons réalisent ensemble une présentation PowerPoint bilingue (Néerlandais – Français) avec des informations sur l'approche, les défis, les chances pour la biodiversité dans chacune des régions du projet.

Action cible 7: Informations sur sites internet

Brève description: Toute l'information transfrontalière sur l'aménagement, la gestion, le cadre législatif, l'adaptabilité, la faisabilité économique sera reprise sur le site internet des partenaires du projet qui ont pour groupe cible l'agriculture et l'horticulture.

Objectif: Rendre disponible toute l'information transfrontalière rassemblée via les sites internet des partenaires liés à l'agriculture.

Concrètement: Inagro, la Mel et les partenaires wallons vont placer sur leur site internet les informations récoltées lors de l'enquête digitale, des conversations individuelles et des études sur un champ expérimental. Concrètement, on va fournir des informations sur le cadre législatif, l'aménagement et l'entretien des bords de champs et des bandes tampons. La liste des machines disponibles et le PowerPoint pourront également être consultés.

Action cible 8: Événement final

Brève description: Durant la dernière année du projet, nous allons rassembler toutes les expériences et connaissances acquises en un seul lieu (Oudenaarde) et en un seul moment (Werktuigdagen). Tous les agriculteurs et horticulteurs issus de la région du projet pourront en prendre connaissance.

Objectif: En plus de fournir des informations sur la législation, le semis et la gestion, nous voulons montrer aux agriculteurs et horticulteurs les machines qui peuvent être utilisées pour gérer les bords de champs et les bandes tampons.

Concrètement: En septembre 2019, Inagro, la VLM, Mouscron et HD Gestion vont tenir un stand dans le cadre des "Werktuigdagen" à Oudenaarde. Un moment de visite sera organisé pour les agriculteurs et horticulteurs issus des trois régions du projet. Une invitation transfrontalière sera rédigée et largement diffusée sur la zone d'activité de TEC!. Les « Werktuigdagen » constituent l'événement idéal pour montrer et discuter des machines existantes les plus appropriées pour une bonne gestion des bords de champs et de ruisseaux. Cette manifestation axée sur la machinerie agricole est très connue et reconnue par le monde agricole. Elle attire d'ailleurs à chaque fois de nombreux visiteurs issus des trois versants du projet.

3.2.4 Sensibilisation

Action cible 9: Qualité biologique d'un ruisseau

Brève description: De nombreuses voies d'eau s'écoulent en bordure de champs. L'activité exercée notamment par les agriculteurs le long de ces ruisseaux et fossés peut avoir un impact sur qualité de leurs eaux. Sensibiliser les écoles et les associations à la nécessité de travailler au maintien et à l'amélioration de la qualité de ces voies d'eau est essentiel pour la préservation de la faune et de la flore. Cette sensibilisation constitue assurément un plus en apportant à ce public cible des informations concrètes et utiles pour la protection de l'environnement.

Objectifs:

- Apporter un diagnostic sur la qualité d'une voie d'eau
- Interpeller le grand public sur l'importance de la qualité des voies d'eau
- Réaliser une malle pédagogique réutilisable complète sur le sujet



Figure 18: *Sensibilisation des enfants à l'importance des cours d'eau (Photo : Cellule Environnement Mouscron)*

Concrètement: Cette animation, d'une durée d'environ 2h, est destinée à des élèves de 10 à 14 ans, mais également à un public beaucoup plus large. Tout le matériel nécessaire sera rassemblé dans une malle pédagogique. Cette animation est divisée en trois thèmes, à savoir:

- **Étude des propriétés chimiques**

L'étude des propriétés chimiques consistera en une analyse de 4 facteurs (les nitrates, l'oxygène, l'acidité, les phosphates). Les recherches seront effectuées par les élèves à l'aide d'un KIT d'analyse.

- **Etude des propriétés physiques**

L'étude des propriétés physiques visera la largeur et la profondeur du ruisseau, la vitesse du courant, la température et la couleur (turbidité)

- **Etude des propriétés biologiques**

L'étude des propriétés biologiques sera réalisée sur base de l'indice biologique global normalisé (IBGN) des animaux récoltés lors de la pêche. Selon leur diversité et leur nombre, un indice de qualité de l'eau sera établi.

La somme des résultats déterminera la qualité de la voie d'eau qui sera alors représentée sur un panneau pédagogique.

Action cible 10: Mise au point d'une méthodologie pour le diagnostic de l'état d'un cours d'eau

Brève description: Force est de constater que les petits cours d'eau non classés qui font partie des capillaires de notre territoire ont tendance à disparaître ou à se dégrader. Pour y remédier, nous souhaitons élaborer une méthodologie d'analyse et de diagnostic de la qualité de ces cours d'eau non classés (fossés, ruisseaux...) et ce, en collaboration avec les Contrats de Rivière qui ont déjà réalisé une expertise en la matière pour les cours d'eau classés.

Les publics cibles de cette action sont les citoyens et les gestionnaires des cours d'eau non classés.

Objectifs:

- Faire le diagnostic d'un cours d'eau non classé
- Préserver la trame bleue transfrontalière
- Proposer une méthodologie commune bilingue

Concrètement:

- Créer une fiche questionnaire à compléter qui sera soit électronique, soit en version papier
- Illustrer le diagnostic à l'aide des moyens technologiques actuels, tel que la GO PRO
- Proposer un catalogue d'actions de remise en état de ces cours d'eau
- Disséminer l'expérience, par exemple via l'organisation d'un événement de relevé participatif de la trame bleue

4. Retroplanning

Actions	Qui tire(nt) l'action?	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Enquête digitale	Inagro, Mel et les partenaires wallons	x	x				
Conversations autour d'une table de cuisine	Inagro, Mel et els partenaires wallons		x	x			
Liste des machines disponibles	Inagro, Mel		x				
Moins-value économique	Inagro, Mel		x				
Sites de démonstration	Inagro, Carah, Mel		x	x	x	x	x
PPT Bords de champs et bandes tampons	Inagro, VLM, les partenaires wallons, MEL		x				
Info sur sites internet	Inagro, Mel, les partenaires wallons		x	x	x	x	x
Événement final	Inagro, VLM, MEL, Mouscron et HD Gestion			x			
Animation grand public	Mouscron, USAN, CREL, HD Gestion		x	x			
Diagnostic visuel de l'état des cours d'eau	Mouscron, USAN, CREL, HD Gestion			x			

5. Bibliographie

Beaudoin, C. & Camberlein, P. [coords.], 2017. Liste rouge des Oiseaux nicheurs du Nord – Pas-de-Calais. Centrale oiseaux du Groupe ornithologique et naturaliste du Nord – Pas-de-Calais / Conservatoire faunistique régional. 16 p.

Paquet, Jean-Yves & Dehem, Christophe & Jacob, Jean-Paul & Brotons, Lluís & Derouaux, Antoine & Kinet, Thierry & Titeux, Nicolas & Vansteenwegen, Christian. (2010). Atlas des Oiseaux Nicheurs de Wallonie 2001-2007 - Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs. 80-95.

Devos K., Anselin A. & Vermeersch G. 2004. Een nieuwe Rode Lijst van de broedvogels in Vlaanderen (versie 2004). In: Vermeersch G., Anselin A., Devos K., Herremans M., Stevens J., Gabrils J. & Van Der Krieken B. (eds.) Atlas van de Vlaamse broedvogels 2000-2002. Instituut voor Natuurbehoud, Brussel. pp. 60-75

<https://protecteau.be/fr>

<https://www.natagriwal.be/fr/mesures-agro-environnementales/liste-des-mae/fiches>

<http://www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr/biodiversite/>

Annexe: liste des opérateurs du TEC!

Le but du projet 'Tous Eco-Citoyens!' (TEC !) est de sensibiliser les habitants de cette région frontalière franco-belge à la nécessité de préserver et d'améliorer la biodiversité transfrontalière. La nature ne connaît pas de frontières et doit dès lors aussi être protégée à cette échelle.

Les 12 partenaires du TEC ! disposent chacun d'une connaissance approfondie de la nature locale. Ils collaborent autant que possible avec des acteurs locaux afin de devenir des ambassadeurs de la biodiversité. Ensemble, les partenaires du TEC ! élaborent une stratégie afin de promouvoir les espèces et les biotopes typiques de leur région frontalière.

Le projet TEC ! a été lancé en octobre 2016 dans le cadre du programme européen Interreg V. Le projet bénéficie d'une aide du Fonds européen de développement régional (FEDER) à concurrence de 999.855,68 euros. Grâce à la contribution des partenaires, le coût total du projet s'élève à 1.999.771,41 euros.

Partenaire	Région	Abré- viation	Contact	Tél.
Province de Flandre occidentale <i>(chef de file)</i>	VL	PFO	Ronny Vanhooren ronny.vanhooren@west-vlaanderen.be	+32 51 51 93 46
Groupe Ornithologique et Natu- raliste du Nord/Pas-de-Calais	F	GON	Rudy Pischiutta rudy.pischiutta@gon.fr	+33 320 53 26 50
Métropole Européenne de Lille	F	MEL	Romain Morvan rmorvan@lillemetropole.fr	+33 359 00 24 76
Hainaut Développement Cellule Environnement	WAL	HD	Séverine Landa severine.landa@hainaut.be	+32 65 34 25 87
Provinciaal Land- en Tuinbouw- centrum (Inagro)	VL	Inagro	Dieter Depraetere dieter.depraetere@inagro.be	+32 51 27 33 82
Communauté de Communes des Hauts de Flandre	F	CCHF	Christophe Delbecque christophe.delbecque@cchf.fr	+33 328 43 09 99
Regionaal Landschap Westhoek	VL	RLW	Miguel Depoortere miguel.depoortere@west-vlaanderen.be	+32 51 54 59 62
Communauté de Communes de Flandre Intérieure	F	CCFI	Mélissa Toussaint mtoussaint@cc-flandreinterieure.fr	+33 359 68 40 09
Ville de Comines-Warneton	WAL	COM	Emmanuel Dubuc emmanuel.dubuc@villedecomines- warneton.be	+32 56 56 10 45
Vlaamse Landmaatschappij	VL	VLM	Catherine Vanden Bussche catherine.vandenbussche@vlm.be	+32 50 45 81 35
Ville de Mouscron	WAL	MO	Christophe Deneve christophe.deneve@mouscron.be	+32 56 86 01 51
Regionaal Landschap Vlaamse Ardennen <i>(opérateur associé)</i>	VL	RLVA	Robert Gruwet Robert.gruwez@rlva.be	+32 55 20 72 65

Synthese (Conclusion)

Les bords de champs, zones qui séparent l'espace cultivé du bord de la parcelle, jouent un rôle important dans les agro-écosystèmes (*) pour le maintien de la biodiversité et de l'agro-biodiversité générale. Ils représentent donc une opportunité pour le maintien de nombreuses espèces de plantes, d'insectes, de mammifères et d'oiseaux. Ils sont des milieux refuges pour la faune et la flore surtout dans les paysages agricoles d'openfields et ont également un rôle de corridor non négligeable pour beaucoup d'espèces. Mais ces fonctions de refuge et de corridor sont dépendantes de la bonne qualité du milieu et donc des pratiques de gestion.

On constate un intérêt croissant pour la mise en place de pratiques de gestion favorables à la biodiversité. Pour obtenir des résultats probants, il est donc important de dialoguer avec les agriculteurs qui participent souvent à la gestion de ces milieux. Et qui cherchent aussi à savoir comment aménager et gérer au mieux ces bords de champs.

Ce plan d'actions apporte quelques pistes de réflexion et des solutions pour une meilleure gestion des bords de champs et de ruisseaux. Notamment en sensibilisant les agriculteurs à l'adoption de méthodes de gestion plus appropriées. Des méthodes qui favorisent non seulement la biodiversité mais qui peuvent aussi être rapidement appliquées dans des exploitations agricoles modernes et qui limitent les risques pour les cultures voisines.

() Ecosystèmes modifiés et contrôlés par l'Homme et dédiés à l'exercice de l'agriculture (cultures, élevage, échanges de produits, ...)*

